

Technicien de Réseaux de Télécommunication

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2019P125S04432

Organisme responsable et contact

AFPA ACCES A L' EMPLOI

Franck WETTERVALD

05.56.17.14.57

franck.wettervald@afpa.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Information collective
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Pré requis obligatoires liés à la certification

Prérequis pédagogiques :

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est nécessaire de savoir lire, écrire, compter. Aptitudes souhaitées : bonne discrimination des couleurs, sens de l'équilibre, habileté manuelle, capacités d'initiatives, sociabilité (esprit d'équipe). - Le stagiaire doit se munir d'une tenue de travail adaptée. Les équipements de protection individuelle sont fournis.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les compétences requises pour procéder à l'installation et au raccordement de la fibre optique. Valider le titre professionnel d'installateur de réseaux câblés de communication ou en fonction des besoins, un des 2 CCP du titre (notamment le CCP Raccorder l'installation d'un client à un réseau câblé de communications). Valider le CACES nacelle.

Contenu et modalités d'organisation

M1 Période intégration installateur de réseaux de télécommunications - Cette période permet de découvrir son groupe et sa formation. Dans le détail elle est constituée de plusieurs séquences : Intégrer son groupe et sa formation, s'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel, repérer les risques liés à l'exercice du métier et se sensibiliser au développement durable, préciser ses besoins de formation et contractualiser son parcours personnalisé, développer sa culture numérique et si besoin prendre en main la plateforme Métis, mixité sociale et professionnelle - 35 h M2 : Respecter les règles de sécurité en vigueur sur les chantiers de télécommunications - 1 . Respecter les règles de sécurité en vigueur sur les chantiers de télécommunications (MESm) - 35 h M3 : Installer les câbles des réseaux de télécommunications - 1 . Installer les câbles de télécommunications en conduites souterraines (MESm) 2 . Installer les câbles de télécommunications aériens (MESm) 3 . Installer les câbles de télécommunications sur façade (MESm) 4 . Installer les câbles de télécommunications en intérieur d'immeuble (MESm) - 210 h M4 En entreprise : Participer aux travaux d'équipe d'installation des câbles des réseaux de télécommunications - 1 . Participer aux travaux d'équipe d'installation des câbles des réseaux de télécommunications (MESm) - Appliquer ses acquis en situation réelle de travail - Développer des compétences transversales - 105 h M5 : Raccorder les câbles, câbler les dispositifs d'extrémité et construire l'installation d'un client - 1 . Raccorder les câbles et câbler les dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications cuivre (MESm) 2 . Raccorder les câbles et câbler les dispositifs d'extrémité des réseaux de télécommunications optiques (MESm) 3 . Construire et mettre en service l'installation de télécommunications cuivre d'un client (MESm) 4 . Construire et mettre en service l'installation de télécommunications optique d'un client (MESm) - 280 h M6 En entreprise : Participer aux travaux d'équipe de raccordement et de branchement - 1 . Participer aux travaux d'équipe de raccordement et de branchement (MESm) - 105 h 1 . Participer aux travaux d'équipe de

...
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel installateur de réseaux de télécommunications - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00163422	du 03/02/2020 au 28/08/2020	PESSAC (33)	AFPA PESSAC		Non éligible	
00163424	du 02/03/2020 au 18/09/2020	LANGON (33)	AFPA ACCES A L' EMPLOI		Non éligible	
00163421	du 09/03/2020 au 10/07/2020	PESSAC (33)	AFPA PESSAC		Non éligible	

00163423

du 30/03/2020 au
31/07/2020

LANGON (33)

AFPA ACCES A L'
EMPLOI

Non
éligible

